RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 02968
Numéro SIREN : 315 228 429
Nom ou dénomination : ABB SAS

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2019 sous le numéro de dépôt 29836

Greffe du tribunal de commerce de Pontoise

Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 16/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/29836

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée
Changement de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : ABB SAS

Forme juridique : Société anonyme

N° SIREN : 315 228 429

N° gestion : 2014 B 02968

Copie certifiée conforme
TR / 18/11/2019 16:00:30
N° de dépôt - 2019/29836 / 315228429

ABB SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 45.920.655 euros
Siège Social : 7, boulevard d'Osny – 95800 Cergy Saint Christophe
RCS Pontoise 315 228 429

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

EN DATE DU 2 OCTOBRE 2019

29836
Tribunal de Commerce de Pontoise

L'an deux mille dix-neuf,
Le deux octobre à neuf heures,

Les associés de la Société ABB SAS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de la société ABB SAS sis à Cergy Saint Christophe (95800), 7 boulevard d'Osny, sur convocation du Président.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

La société ABB Asea Brown Boveri Ltd est représentée par Monsieur Jacques MULBERT dûment habilité en vertu d'un pouvoir annexé à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jacques MULBERT, en sa qualité de Président.

Est également présent Madame Claude TOFFIN, scrutateur.

Madame Claude TOFFIN assume les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée véritable par le bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus du quart des actions composant le capital social.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- les copies des lettres de convocation adressées à tous les associés,
- la feuille de présence et les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- rapport de la Présidence,
- le projet des décisions soumises à l'Assemblée.

Le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions.

Copie certifiée conforme
TR / 18/11/2019 16:00:30
N° de dépôt - 2019/29836 / 315228429

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite à l'Assemblée qu'elle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un Directeur Général,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général,
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte et divers propos sont échangés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

L'Assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, prend acte de la démission de Madame Helena KAZAMAKI de ses fonctions de Directeur Général et donne au Directeur Général quitus entier et définitif de sa gestion.

La démission de Madame Helena KAZAMAKI prendra effet à compter de ce jour.

L'Assemblée remercie Madame KAZAMAKI pour ses services au cours de son mandat passé en qualité de Directeur Général de la société ABB SAS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée nomme, en qualité de Directeur Général de la Société, Madame Claude TOFFIN, née le 21 août 1967 à Tours, demeurant 22, rue du Clos Lacroix 95130 Le Plessis Bouchard, en remplacement de Madame Helena KAZAMAKI, démissionnaire, pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

Madame Claude TOFFIN est nommée pour une durée non limitée, étant toutefois précisé que, conformément aux statuts, cette durée ne pourra être supérieure à la durée du mandat du Président.

L'exercice de ses fonctions de Directeur Général par Madame Claude TOFFIN ne donnera pas lieu à une rémunération. Toutefois, les frais encourus par Madame Claude TOFFIN dans l'exercice de ses fonctions pourront lui être remboursés sur justificatif.

Madame Claude TOFFIN a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées, ayant précisé qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la Loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
TR / 18/11/2019 16:00:30
N° de dépôt - 2019/29836 / 315228429

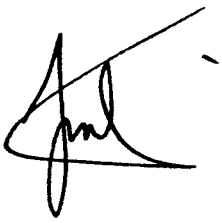
TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

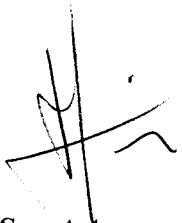
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à neuf heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président, le Scrutateur et le Secrétaire.



Le Président
Jacques MULBERT



Le Scrutateur
Claude TOFFIN



Le Secrétaire
Claude TOFFIN

Copie certifiée conforme
TR / 18/11/2019 16:00:30
N° de dépôt - 2019/29836 / 315228429